



ODD 12

Une production durable est la clé d'une consommation durable

Pays très dépendant des importations, la Suisse « exporte » **une grande partie des effets négatifs de sa consommation à l'étranger**. De nombreuses multinationales parmi les plus puissantes du monde ont leur siège en Suisse et exercent une influence directe sur la production. Certaines d'entre elles font régulièrement les gros titres pour les violations des droits humains et le saccage de l'environnement dont elles se rendent coupables à l'étranger. Le Conseil fédéral néglige pourtant de les rappeler à leurs responsabilités. À l'ONU, la Suisse est jusqu'à présent restée à distance des négociations sur un accord contraignant relatif à l'économie et aux droits humains.

La Suisse est encore très loin d'une **économie circulaire** ménageant les ressources. Notre modèle économique est linéaire, il consomme des ressources et des matières premières qu'il transforme en déchets. En une année, nous produisons près de 780 000 tonnes de déchets plastiques et jetons 280 tonnes de nourriture à la poubelle. Sans nier que certaines entreprises font des progrès notables, on attend toujours du Conseil fédéral une stratégie incisive à même de poser le cadre nécessaire.

Au lieu de cela, par sa politique en matière de subventions, le gouvernement encourage encore trop souvent les pratiques agricoles préjudiciables à la biodiversité, le trafic aérien nocif pour le climat et la consommation de viande. Il mise unilatéralement sur la bonne volonté des acteurs, alors que des mesures contraignantes sont indispensables. Il faut former et sensibiliser les consommateur·rices, mais aussi travailler à l'internalisation des coûts externes (impact négatif sur l'environnement et la société). Pour être autorisés sur le marché, les produits doivent satisfaire à des **standards écologiques et sociaux**.

L'État est lui aussi un acteur économique de premier plan. La Confédération, les cantons et les communes acquièrent chaque année pour près de 40 milliards de francs de marchandises, de l'infrastructure informatique aux pierres des trottoirs, en passant par les uniformes de l'armée ou le café et le chocolat des cantines publiques. En votant la nouvelle loi sur les **marchés publics**, entrée en vigueur début 2021, le Parlement s'est prononcé sans équivoque pour des achats publics plus durables, désormais soumis à des critères beaucoup plus stricts en la matière. L'administration fédérale a hélas repris le chemin inverse en abaissant drastiquement les normes sociales minimales dans l'ordonnance ad hoc, au mépris de la volonté du législateur.

L'adaptation de nos modes de vie aux limites planétaires ne va pas sans une réduction de la consommation, qui entraînera mécaniquement la disparition d'emplois dans les pays du sud. Il faut là aussi trouver des solutions équitables qui soutiennent l'essor des marchés régionaux et préservent les possibilités de revenu ou en créent de nouvelles.

Eva Schmassmann

Avec la collaboration de Gaby Belz, Économie pour le bien commun/Wirtschaft ist Care, Bernd Steimann, Helvetas, Friedrich Wulf, Pro Natura

1

2

4

6

8

10

12

13

14

15

17

Nos revendications

- La Confédération interdit la fabrication et la vente de produits qui ne respectent pas les standards fondamentaux en matière d'environnement et de protection sociale.
- La Confédération élabore une loi efficace pour forcer les multinationales à assumer leurs responsabilités. Cette loi s'oriente aux directives européennes sur les obligations des entreprises en matière de développement durable.
- La Suisse soutient le processus international qui doit aboutir à un accord contraignant de l'ONU sur l'économie et les droits humains.
- La Confédération promeut l'économie circulaire. Elle met en place un cadre législatif pour réduire massivement la consommation de ressources en fermant ou en ralentissant les cycles des matériaux. Elle instaure notamment le droit à la réparation.
- La Confédération et les cantons abolissent les subventions dommageables pour la biodiversité et le climat. Les subventions et les mesures d'incitation sont redirigées vers des pratiques permettant d'atteindre les ODD.
- La Confédération modifie l'ordonnance sur les marchés publics dans le sens voulu par la loi et corrige les lacunes en matière de normes sociales minimales.
- Les centrales d'achats publics utilisent la marge de manœuvre que leur accorde la loi et appliquent systématiquement des critères de durabilité lors des appels d'offres.
- La Confédération soutient par des partenariats et des financements les initiatives visant à mieux informer les consommateur·rices.

Littérature complémentaire

Mouvement pour une économie circulaire: [Circular Economy Switzerland](#)

Coalition pour des multinationales responsables: www.responsabilite-multinationales.ch

Marchés publics durables: [Rating des communes](#), Solidar Suisse